

# vully

VULLY-LES-LACS  
TOURISME

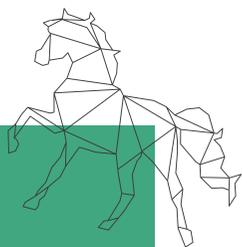
## Salavaux Plage

### lieu de baignade pour les chevaux

### Accès

Depuis la route principale Salavaux-Avenches: tournez à l'Eau noire, directement à gauche vous avez les places de parc. Aller ensuite tout droit jusqu'au lac (la plage pour les chevaux est indiquée par un panneau).

Il est interdit de stationner sur la plage, dans les forêts et en bordure de chemin.



### Légende



Vully-les-Lacs tourisme  
Gros Buisson 12, 1585 Salavaux  
026 520 75 20



Parking - Eau noire



Plage pour chevaux  
Un panneau indique l'emplacement



### Remarques

En dehors de cette plage, la baignade n'est pas autorisée pour les chevaux. Les sentiers pédestres non bétonnés qui longent la plage ne sont pas non plus autorisés pour les chevaux durant la période d'été (01.06 au 15.09).

A la suite d'une trop grande affluence à la plage des chevaux à Salavaux, la commune de Vully-les-Lacs impose des horaires. Du **1er juin au 15 septembre**, l'accès est autorisé **jusqu'à 09:00 h. et depuis 19:00 h** (de 09:01 à 18:59, l'accès est interdit).

Merci et bonne baignade !

# Zone naturelle protégée

Chers cavaliers,

Cet endroit est une réserve naturelle. Une plage vous est réservée !

Cependant, pour le bien vivre ensemble, cavaliers, marcheurs vacanciers, quelques conseils devraient contribuer à maintenir ce lieu en bonne entente avec tous et avec la nature.

- Attachez votre monture à l'endroit prévu afin d'éviter les dégâts aux arbres
- N'empruntez pas les chemins de la plage durant la période indiquée
- Maintenez cet endroit propre, ramassez les crottins
- Ayez un comportement aimable avec tous

Ne pas respecter ces consignes, nous obligerait à interdire l'accès de la plage réservée aux chevaux durant les mois de juillet et août !

Alors... dans cette zone, cavaliers et cavalières, soyez attentifs aux autres !

Merci, Communes de Vully-les-Lacs et Avenches

